

## **Note de synthèse de l'Atelier de Formation et Dialogue Multi-Acteurs:**

### **« Gouvernance des Ressources Naturelles et Prévention des Conflits »**

**Du 7 au 9 mars 2017, Hôtel Mariador Palace, Conakry, République de Guinée**

#### **. Contexte**

Dans le cadre de son projet « Gouvernance des Ressources Naturelles et Prévention des Conflits », le Goree Institute a organisé, du 07 au 09 mars 2017, un atelier de formation et de dialogue multi-acteurs à l'hôtel Mariador Palace de Conakry, en République de Guinée. Cette rencontre sur le thème « Abondance des ressources naturelles et récurrence des conflits violents en Afrique de l'ouest : comment résoudre le paradoxe ? » a été organisée en partenariat avec Sida, l'Agence Suédoise de Développement International. Elle a été précédée d'une mission exploratoire qui a permis de sensibiliser les décideurs à la problématique et d'identifier les parties prenantes clés à impliquer pour l'atelier. Ainsi, conformément à l'approche multi-acteurs décidée par l'Institut, les 45 participants provenaient à la fois des organisations de la société civile, des médias, de l'armée et des institutions étatiques (Assemblée nationale, ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, ministère des Mines et de la Géologie, etc.).

Le séminaire visait à contribuer à la prévention des conflits liés aux ressources naturelles en République de Guinée, à travers :

- Le renforcement des capacités techniques des OSC guinéennes dans l'analyse et la prévention des conflits ;
- La facilitation du dialogue, la concertation et la collaboration entre l'État, les principaux acteurs du secteur, la société civile et les communautés à la base.

La démarche adoptée par le Goree Institute était participative et inclusive, alternant formation théorique et travaux de groupe. Cette méthode a permis aux bénéficiaires d'assimiler les concepts tout en échangeant dans un climat de confiance.

L'Institut devait atteindre les objectifs suivants :

- 45 acteurs des OSC ont vu leurs capacités renforcées et acquis de nouvelles connaissances techniques ainsi qu'un savoir-faire pratique en matière d'analyse et de prévention des conflits liés aux ressources naturelles ;
- Les participants ont interagi avec des représentants de l'État et des experts du secteur, et ils ont mieux appréhendé le cadre institutionnel et légal de gestion du secteur minier en République de Guinée ;
- Un cadre informel de dialogue et de concertation sur la gouvernance des ressources naturelles et la prévention des conflits en République de Guinée a été mis en place ;
- Un plan d'action a été défini et un planning annuel établi pour des rencontres d'échange d'informations, de mise à niveau des connaissances et de plaidoyer.

## . Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Khalifa Gassama DIABY, ministre de de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté de la République de Guinée, en présence : du chef de cabinet du ministre des Mines et de la Géologie, du représentant du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, du représentant du ministre Chargé des Relations avec les Institutions Républicaines, d'un membre de la Commission de l'industrie, des mines, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, du représentant résident d'OSIWA Guinée ainsi que de la présidente de la Coalition des Femmes et des Filles de Guinée (COFFIG). Leurs différentes allocutions sont venues conforter le Goree Institute dans son choix de la thématique. Les officiels ont mis l'accent sur :



- Le fait que de nombreux conflits électoraux sont dus à des conflits mal résolus au niveau des communautés et souvent liés aux ressources naturelles ;
- L'actualité de la thématique, compte tenu des efforts faits par le gouvernement pour améliorer la gouvernance dans le secteur minier afin que les bénéfices profitent à la population ;
- La nécessité d'établir des relations harmonieuses et équilibrées entre les sociétés minières et les populations locales pour un développement dans un climat de paix ;
- La nécessité de proposer des idées pour concilier les méthodes d'exploitation traditionnelle et industrielle afin d'apaiser une partie des tensions ;
- La faiblesse des États ouest-africains qui ne sont pas en mesure de gérer efficacement les conflits.

## . Journée du 07 mars

Les participants ont exprimé leurs attentes par rapport à l'atelier, dont les principales étaient :

- Être outillés pour mieux prévenir et gérer les conflits liés aux ressources naturelles ;
- Être en mesure de créer un climat de paix au sein de la population grâce aux médias ;
- Réfléchir sur les approches de redistribution des ressources minières ;
- Instaurer une dynamique de dialogue entre l'État, les sociétés exploitantes et les populations locales ;
- Être outillés pour sensibiliser les populations locales aux conflits liés aux ressources naturelles.

La première journée de l'atelier s'est déroulée autour de trois sessions :

- Gouvernance des ressources naturelles
- Notion de Conflit et de Paix
- Conflits liés aux ressources naturelles : les foyers de tension

Les deux premières sessions étaient axées sur le cadrage conceptuel des notions de gouvernance des ressources naturelles, de conflit et de paix. En effet, provenant d'organisations de natures différentes, les participants ne partageaient pas la même compréhension de ces concepts. Cela leur a permis de s'accorder ensemble sur les notions utilisées et de créer un langage commun, facilitant les échanges. De plus, grâce à ces sessions, les membres des OSC ont désormais une bonne connaissance du phénomène, qui se révélera essentielle lors de leurs futurs plaidoyers ou négociations.

Par la suite, la session sur les conflits liés aux ressources naturelles a amené les participants à travailler en groupes hétérogènes. Ensemble, ils ont identifié les différentes catégories de ressources naturelles ; au sein de celles-ci les ressources les plus importantes ainsi que les foyers de tensions qui y sont associés.

Ainsi, on retrouve quatre classes de ressources naturelles : énergétiques (eau, soleil, vent, pétrole, uranium, etc.), minières (bauxite, or, diamants, fer, granite, etc.), halieutiques (poisson, crevettes, crabes, huitres, escargots etc.) et forestières (faune, domaines de cultures, bois de services, bois énergies, fruits, etc.). Chacune de ces ressources est susceptible de faire l'objet d'un différend entre deux ou plusieurs groupes. Généralement, les conflits opposent les différentes communautés ou les populations locales et les sociétés d'exploitation. L'exercice a mis en avant certains constats :

- Les fortes tensions liées aux ressources forestières se retrouvent souvent dans les zones transfrontalières ;
- Les zones de tensions les plus intenses concernant l'eau se situent au niveau des barrages hydroélectriques, comme celui de Kaléta, où les populations dont les terres ont été saisies n'ont pas perçu le dédommagement prévu ;
- Les ressources halieutiques ont tendance à être minimisées par rapport aux autres ressources, cependant elles revêtent des enjeux importants pour les populations, notamment en matière économique et alimentaire. Les principales tensions opposent les méthodes d'exploitation : la pêche artisanale et la pêche industrielle, beaucoup pratiquée par des chalutiers étrangers.

Lors de cette session, techniciens, membres de la société civile, militaires et représentants de l'État, ont établi une cartographie des foyers de tensions de manière consensuelle. Cela témoigne de la possibilité pour les différents acteurs de travailler efficacement en collaboration. Cet exercice a servi de prélude à la deuxième journée de l'atelier, qui était axée sur l'analyse de ces conflits et la recherche de stratégies pour les résoudre en concertation.

### **Journée du 08 mars :**

À l'occasion de la deuxième journée de l'atelier, les participants ont bénéficié de sessions sur :

- L'analyse des conflits liés aux ressources naturelles : outils pratiques
- Les approches de gestion et de résolution de conflits liés aux ressources naturelles
- Les ressources naturelles, conflit et paix
- Le travail avec les parties prenantes

### **. Analyse des conflits liés aux ressources naturelles**

À travers cette session, les participants ont compris que l'analyse d'un conflit est essentielle pour le gérer. En effet, ce n'est qu'une fois les causes profondes, le problème central, les

motivations des parties prenantes, etc. identifiés, que l'on peut proposer des solutions appropriées. Plusieurs outils pratiques d'analyse des conflits ont été présentés. Il convient de souligner que l'utilisation de chaque outil doit être choisie en fonction du contexte dans lequel se déroule le conflit, en fonction des réalités interculturelles, des ressources de l'équipe ou encore de l'intensité du conflit. En groupes, les participants ont utilisé l'arbre à conflit pour analyser l'une des situations de tension qu'ils avaient identifié la veille. Pour cela ils ont déterminé : le problème central, les acteurs impliqués dans le conflit, les motivations qui poussent les parties à régler leur conflit et les stratégies de gestion des conflits qui ont été déjà expérimentées. Ils ont ensuite proposé des pistes de solution. Cet exercice a permis de dégager des stratégies intéressantes pour la gestion des conflits. Par exemple, à Siguiri, l'exploitation des mines engendre des tensions entre les populations locales, les autorités et les sociétés d'exploitation. Pour y remédier, le groupe de travail a proposé de sensibiliser la communauté sur les obligations de l'État et celles des sociétés minières, de mener un plaidoyer à l'endroit de l'État pour l'élaboration des décrets d'application du code minier et de mettre un place un cadre d'échange de concertation entre les parties prenantes. Cet exercice a mis en avant la pertinence d'un travail multi-acteurs dans lequel ces derniers bénéficient d'expertises complémentaires.



### **. Approche de gestion et de résolution des conflits**

Lors de cette session, différentes approches de gestion et de résolution des conflits ont été présentées, parmi lesquelles la médiation communautaire, qui se définit par la facilitation d'un processus de négociation entre différentes parties en conflit par une tierce personne qui propose une solution. La médiation est une approche à privilégier puisqu'elle encourage le règlement des conflits liés aux ressources naturelles à l'amiable, en se basant sur les intérêts communs et en recherchant des points de convergence.

Cette session a permis plusieurs partages d'expérience de bonnes pratiques en matière de gestion des conflits valorisant la préparation du terrain par l'analyse des parties prenantes et l'ouverture au dialogue. Par exemple, à l'occasion d'une médiation sur les violences conjugales en Haute Guinée, le centre Femme citoyenneté et paix (FECPA) a adapté sa stratégie aux réalités du terrain. Au lieu de mettre directement en place le dialogue mixte initialement prévu, l'organisation a d'abord rencontré les femmes, puis les hommes de la localité. Cette démarche a permis aux femmes de s'exprimer librement sans craindre de représailles. L'organisation a donc recueilli des informations plus fidèles à la réalité, ce qui a favorisé la réussite de la médiation.

### **. Ressources naturelles, conflit et paix**

Lors de la session intitulée « Ressources naturelles, conflit et paix », il s'agissait pour les participants de comprendre les interactions entre ces trois notions. Ils ont ainsi identifié :

- Le rôle des ressources naturelles dans les conflits
- L'impact des conflits sur les ressources naturelles

- Le rôle des ressources naturelles dans la consolidation de la paix

Les ressources naturelles sont à l'origine ou exacerbent de nombreux conflits. Elles sont mises en cause dans au moins 40% des conflits internes. Ce constat atteste la nécessité de mettre en place des dispositifs d'alerte précoce efficaces dans lesquels la société civile a un rôle à jouer. On a pu relever le besoin d'un renforcement des capacités de la société civile pour la création d'un dispositif de veille.

#### **. Dialogue avec les parties prenantes**

La dernière session de la deuxième journée était axée sur le dialogue avec les parties prenantes. Ces dernières sont les personnes ou les institutions qui détiennent un intérêt particulier dans un secteur spécifique, en tant qu'individus ou représentants d'un groupe. Cela inclut aussi bien les personnes qui ont un pouvoir d'influence sur une décision que celles qui sont des acteurs clés de sa mise en œuvre, et que les personnes affectées par la décision. Cette session avait pour but de démontrer l'intérêt du dialogue entre les parties prenantes et de présenter la bonne démarche à adopter lors de cet échange. En effet, les décisions qui sont prises en concertation sont susceptibles d'avoir des effets plus durables puisque les parties prenantes se sont appropriées les initiatives. Par ailleurs, la transparence dans les échanges permet l'identification d'intérêts communs qui facilitent l'adoption de solutions gagnantes-gagnantes. Les participants sont désormais bien outillés pour communiquer avec les différentes parties prenantes, dans une démarche orientée vers les résultats.

À travers les sessions de la journée, les participants ont compris l'intérêt pour les différents acteurs de dialoguer et de travailler en collaboration. La démarche adoptée par le Goree Institute a favorisé l'instauration d'un climat de confiance et l'impulsion d'une dynamique de dialogue et de collaboration entre les parties prenantes nationales. Cette dynamique sera concrétisée lors de la troisième journée de l'atelier avec la mise en place d'un cadre informel de dialogue et de concertation sur la gouvernance des ressources naturelles et la prévention des conflits en République de Guinée.

#### **Journée du 09 mars :**

À l'occasion de la troisième et dernière journée du séminaire, les participants ont pu discuter et acquérir des connaissances sur les thèmes suivants :

- Défis de la gouvernance des ressources naturelles en Guinée
- Gestion inclusive et participative des ressources naturelles : orientations stratégiques
- Techniques de plaidoyer : approche collaborative

La fin de cette journée a été marquée par le lancement de la « Plateforme citoyenne pour une meilleure gouvernance du processus de gestion des ressources naturelles et environnementales ».

#### **. Défis de la gouvernance des ressources naturelles en Guinée**

Lors de la première session, les facilitateurs du Goree Institute ont exposé les résultats d'une étude de terrain concernant les défis de la gouvernance des ressources naturelles en Guinée. Dans un premier temps, ils ont abordé les facteurs de conflits liés aux ressources minières en Guinée et les leviers à actionner pour y faire face. Les participants ont donc identifié les principaux facteurs déclencheurs de conflits qui sont l'emploi et la gestion de

l'environnement. On retrouve également les mécanismes de compensation ou encore le manque d'infrastructures de base. Pour y remédier, les facilitateurs ont mis l'accent sur la prévention et le dialogue en présentant un mécanisme institutionnel de prévention et de résolution de conflits : les Comités de Concertation Locaux de Médiation (CCLM).

Ensuite, l'équipe du Goree Institute s'est attelée à un examen du cadre légal, lequel revête une importance capitale dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles. La législation des ressources naturelles dépend principalement du ministère des Mines et de la Géologie mais d'autres institutions entrent en jeu comme le ministère de l'Économie et des Finances ou celui de l'Environnement, des Eaux et Forêts. Les participants ont été amenés à identifier les forces et limites du nouveau code minier. Concernant les points forts, on note des avancées dans la législation comme une meilleure prise en compte des questions environnementales. Quant aux faiblesses, on observe surtout le manque d'application de ce code. Enfin, les facilitateurs se sont centrés sur la question foncière en République de Guinée. Les participants ont alors étudié les défis liés aux activités minières ou de carrières, à la spoliation des terres et aux mécanismes de dédommagement et de réattribution de propriétés foncières.



### **. Pour une gestion inclusive et participative des ressources naturelles : orientations stratégiques**

Le Goree Institute a commandé en 2015, une étude intitulée *La gouvernance des ressources naturelles : la paix, les droits de l'Homme et la sécurité humaine - Implications en Afrique de l'Ouest*. À partir de celle-ci, une stratégie est en cours d'élaboration pour faire face aux menaces qui résultent de la mauvaise gouvernance des ressources naturelles en Guinée. Lors de cette session, l'Institut a présenté les résultats de cette recherche ainsi que les grandes lignes de la stratégie développée pour la Guinée. Cette dernière vise principalement à :

- Influencer les politiques et les réformes juridiques en vue de la gouvernance durable des ressources naturelles en Guinée ;
- Lutter contre les violations des droits de l'Homme et la pauvreté et influencer les politiques de responsabilité sociale des entreprises ;
- Identifier et recommander des réponses aux indicateurs d'alerte précoce dans les communautés minières.

La stratégie passe essentiellement par :

- Le plaidoyer à l'endroit des politiques en faveur d'une gouvernance efficace des ressources naturelles, à travers des dialogues multipartites et des séminaires de tables rondes thématiques
- Le renforcement des capacités par rapport à la gouvernance des ressources à travers des formations de formateurs (sur la prévention des conflits liés aux ressources naturelles ainsi que sur les droits de l'Homme et les affaires)

## . Techniques de plaidoyer : approche collaborative

La société civile doit se positionner dans le plaidoyer et le lobbying en faveur d'une meilleure gouvernance des ressources naturelles. Pour cela, il est nécessaire de développer des stratégies de communication en identifiant les messages spécifiques adaptés aux différents publics visés, ainsi que les canaux pertinents pour leur diffusion. Suivant les cibles à atteindre, on peut envisager d'utiliser les médias classiques, les radios communautaires ou encore réseaux sociaux avec des messages clés et percutants. Les participants ont insisté sur l'importance du choix de la personne chargée de passer un message, au bon moment et dans le lieu approprié en fonction des cibles et du contexte de la situation.

Il convient de distinguer le plaidoyer du lobbying :

- Le plaidoyer (vertical) vise les principaux acteurs politiques au sommet de la pyramide politique, y compris les parlementaires et les ministres.
- Le lobbying (horizontal) vise les acteurs tels que les leaders communautaires, les groupes de femmes et les leaders traditionnels pour influencer les décisions.

Pour la réussite du plaidoyer, les facilitateurs ont mis en avant l'importance de la collaboration entre alliés, c'est-à-dire entre organisations ayant des intérêts similaires, afin d'avoir plus de poids. Pour certains participants, l'un des facteurs d'échec du plaidoyer est le manque de suivi après l'action.

Par ailleurs, les facilitateurs recommandent de s'appuyer sur certains instruments juridiques régionaux et internationaux qui régissent les pratiques des États et des entreprises dans l'exploitation minière. C'est le cas des cadres régionaux des droits de l'Homme (UA et CEDEAO), du cadre des Nations Unies sur les affaires et les droits de l'Homme ou encore des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces instruments permettent de déterminer le degré de conformité des États et des entreprises extractives minières et de leur mettre la pression en cas de non-respect des règles.

## . Lancement de la plateforme



Au terme de l'atelier, la Plateforme citoyenne pour une meilleure gouvernance du processus de gestion des ressources naturelles et environnementales a été lancée. Tel était l'un des objectifs principaux de cet atelier. Cette plateforme vise à impulser une dynamique de dialogue et de collaboration entre les parties prenantes, en vue d'améliorer l'efficacité des différentes initiatives communautaires, nationales et internationales pour la prévention des conflits liés aux ressources naturelles en

République de Guinée. Les trois jours de formation et de dialogue ont mis en exergue à la fois la nécessité de cette initiative et l'engouement des participants à ce sujet. Ces derniers ont ainsi pris des engagements dans le cadre de la plateforme :

- Restituer la formation ;
- Sensibiliser les différentes parties prenantes ;
- Engager des actions de plaidoyer au niveau des autorités ;
- Informer les populations ;

- Collaborer pour mener des actions concertées pour prévenir et gérer les conflits.

Une rencontre est prévue pour la signature d'un protocole d'entente, et donc la formalisation officielle de la plateforme ainsi que la définition d'un plan d'action stratégique.

### . Cérémonie de clôture et conclusion

La cérémonie de clôture de l'atelier a été marquée par la lecture par Mme Madeleine Maka, de la déclaration des membres de la plateforme, ainsi que sa signature symbolique par les organisations.

Les allocutions de clôture ont été prononcées présence de :

- Du représentant du ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
- D'un membre de la Commission de l'Industrie, des Mines, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme de l'Assemblée nationale
- Du directeur national des droits de l'Homme et de la citoyenneté, au nom du ministre de l'Unité nationale et de la Citoyenneté
- Du directeur exécutif du Goree Institute
- De l'ensemble des participants

Ils se sont tous entendus pour remercier et féliciter le Goree Institute pour la pertinence de la thématique et le choix de la Guinée pour la conduite de cet atelier. Ils ont également apprécié le transfert de connaissances à la société civile qui avait besoin d'être outillée pour mieux accomplir son devoir. Enfin, la création de la plateforme a été saluée par l'ensemble des acteurs présents qui a insisté sur la nécessité de sa mise en œuvre effective.



Pour conclure, au terme des trois jours d'atelier, les connaissances et les capacités des OSC guinéennes ont été renforcées en matière d'analyse et de prévention des conflits liés à l'exploitation ou la gestion des ressources naturelles. Cela leur permettra à présent de mener des actions de veille et de plaidoyer plus efficaces en faveur d'une gouvernance des ressources plus inclusive, transparente et libérée de ses vecteurs conflictogènes. À travers des sessions interactives, l'Institut a facilité les échanges entre les représentants de l'État, les experts du secteur et les participants. Cette démarche a permis l'instauration d'un climat de confiance entre les différentes parties prenantes ainsi qu'une prise de conscience relative à l'importance de la collaboration. Cela s'est soldé par la mise en place d'un cadre de dialogue et de concertation pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles qui participera activement à la prévention des conflits tant à l'échelle communautaire que nationale.

